

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 17

Artikel: Exécution de Davel : à Vidy, le 24 avril 1723 : (reproduction du tableau de Gleyre)
Autor: Gleyre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203307>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plus. Si les vents humides ont régné avant les vents froids, la vapeur d'eau recouvre les jeunes fleurs, les congèle, et la perte est certaine. La lune n'y peut rien.

En fait, si notre satellite joue un rôle dans le phénomène des gelées printanières, c'est en faisant prévaloir, à des époques du mois déterminées, des vents froids après les vents humides.

Les cultivateurs redoutent particulièrement les saints de glace, et cela ne date pas d'aujourd'hui. Le jardinier du Grand Frédéric ne voulait pas sortir ses oranges avant les jours des trois saints froids. Le roi alléguait qu'il se moquait des saints de glace. Les orangers gèlerent sous les auspices de saint Gervais, saint Pancrace et de saint Mamers.

D'autres savants attribuent ces retours de froid aux étoiles filantes connues sous le nom de perséides et de léonides, et qui, en s'interposant entre le soleil et nous, doivent nous intercepter une partie de la chaleur.

Somme toute, le plus clair est que, à ce moment-ci de l'année, il se produit presque toujours un refroidissement de la température, d'autant plus dangereux pour la végétation que celle-ci est plus avancée. Il est donc prudent d'attendre, pour pronostiquer de la récolte, d'avoir traversé cette période critique.

Maintenant, il paraît qu'on peut, dans une certaine mesure, déterminer d'avance la température la plus basse de la nuit suivante et prévoir s'il y aura gel ou non. Il suffit de placer à l'ombre, à 2 heures après midi, un thermomètre dont la capsule contenant le mercure est couverte de gaze et trempée dans l'eau. On retranche alors $4\frac{1}{2}$ du nombre de degrés obtenus, et l'on a ainsi approximativement la plus basse température de la nuit. Si l'on a eu 10 degrés, on aura $5\frac{1}{2}$ degrés. Si l'on en a 6 seulement, on peut supposer que les plantes gèleront, car on n'aurait plus qu'un degré et demi, ce qui suffit pour produire un gel léger. Ce moyen est utile lorsqu'on peut couvrir d'eau les plantes que l'on veut préserver de la gelée.

S. G. D. G.

Automobiles et Cycles.

C'est aujourd'hui que s'ouvre, à Genève, la deuxième *Exposition nationale suisse de l'automobile et du cycle*. M. Forrer, président de la Confédération, et M. Ruchet, conseiller fédéral, présideront à la cérémonie.

L'exposition durera jusqu'au 6 mai. En voici le programme journalier :

Samedi 28 avril : de 3 à 6 h. ouverture de l'exposition, entrée 3 fr. ; depuis 6 h., entrée 2 fr. — Dimanche 29 avril, à 10 h. du matin, ouverture ; entrée 1 fr. — Lundi 30 avril, mardi 1^{er} et mercredi 2 mai ouverture de 9 h. du matin à 7 h. du soir ; entrée 1 fr. — Jeudi 3 mai, à 9 h. du matin, ouverture ; entrée 1 fr. Dès 7 h. entrée 2 fr. — Vendredi 4 mai, ouverture de 9 h. du matin à 7 h. du soir ; entrée 1 fr. — Samedi 5 mai, ouverture 9 h. du matin à 7 h. du soir ; entrée 1 fr. — Dimanche 6 mai ; entrée 50 cent. de 9 h. du matin à 11 h. du soir.

A l'exception des lundi 30 avril, mardi 1^{er}, mercredi 2 et vendredi 4 mai, il y aura tous les jours concert par les différents corps de musique de Genève.

Mollets diplomatiques.

ON nous écrit : « Votre article de samedi dernier sur l'origine du pantalon me remet en mémoire une anecdote que je lus jadis dans un journal français. La voici :

Pourquoi la mode du pantalon a-t-elle détrôné la culotte ?

Le célèbre diplomate Talleyrand se rencontra un matin dans l'antichambre du cabinet de

Louis XVIII avec le duc de C..., de manières fort distinguées, quoique petit de taille et de formes un peu grêles.

On était aux premiers jours de la Restauration. Le prince de Talleyrand et le duc étaient en culottes courtes de salin noir, bas blancs et souliers à talons hauts, bouclés.

— J'apporte à S. M. une grande nouvelle, dit Talleyrand au duc. Hier soir, à l'Opéra, le marquis de B... s'est montré au balcon en frac et en pantalon noir. C'est décidément une révolution dans la toilette des hommes... On ne rira plus de nos diplomates à l'étranger, le pantalon va tout sauver.

Le duc, ne saisissant pas la pensée de son rusé interlocuteur, fit un mouvement de surprise.

— Sans doute, dit le prince, on riait, à Berlin et à Vienne, des mollets de nos ministres et de nos chargés d'affaires en culottes courtes ; le pantalon va sauver les formes de la diplomatie !

Le duc de C... n'était pas diplomate, mais il n'avait pas plus de mollets pour cela. Il se mit à rire et répondit à M. de Talleyrand :

— Ah ! tant mieux ! le roi ne rira plus de l'exiguïté de mes mollets. Vive le pantalon !



EXÉCUTION DE DAVEL à Vidy, le 24 avril 1723.

(Reproduction du tableau de Gleyre.)

Ce cliché est extrait de l'« Album-Souvenir du Centenaire », édité par la maison Vve Krieg et fils, à Lausanne.

LE MOIS DU MARTYR

Davel.

Poème de Frédéric Monneron.

LA VUE.

Déjà c'était le temps des sombres violettes,
Des cerisiers en fleurs. Déjà les alouettes
Jetaient au tiède azur leur fraîche voix d'amour ;
Et le vieux mendiant respirait au grand jour,
Courbé sur son bâton, vers la muraille blanche.
Partout c'était amour, chansons et gaieté franche.
Mais Davel, ce martyr de notre liberté,
Celui qu'on trahissait par hospitalité,
Que faisait-il ? Venez ; nous le verrons peut-être
Au travers des barreaux croisés sur sa fenêtre.
Je l'aperçois dans l'ombre, à genoux, et priant
Sur l'humide pavé... Son œil est doux, riant.
Il espère sans doute. Oh oui !... sur la colline
Le soleil à ses yeux bien lentement décline ;
Et lorsque ses rayons, jouant sur ses barreaux,
Viendront dorer encor ses humides vitraux,
Il reverra le ciel... Oh oui ! Davel l'espère !
Son âme s'ouvre à Dieu, mais se ferme à la terre.

Le temps fuit, mon ami ; venez, l'air est si pur,
Humer sur le coteau la fraîcheur de l'azur !
Ecoutez dans les bois les lointaines clochettes.
Voyez cet horizon aux teintes violettes,
Et vers la vieille tour penchée aux bords des eaux
La voile du pêcheur tremblant dans les roseaux,
Et ces blanches maisons, dans la nuit des feuillages,
Qui se groupent le long des gracieux rivages.

Assis sur ce banc vert qu'ombrage le platane,
Regardons à nos pieds cette antique Lausanne
Dont les murs par degrés gravissent les cotéaux,
Descendent aux vallons, se plongent dans les eaux ;
Elle semble dormir sur les monts, sur les plaines,
Fière de présider aux fastueuses scènes
Des rives du Léman. — Là, succombe Davel ;
Ecoutez ces clameurs qui se perdent au ciel...
Sur l'échafaud sanglant, on l'applaudit sans doute.

Voyez ce jeune enfant qui s'ébat sur la route ;
Il faut l'interroger. — « Que font-ils dans ces prés,
» Vers ces saules pleureurs par le lac effleurés ? »
— « C'est Davel, — dit l'enfant d'une voix attendrie, —
» Qu'on regarde mourir. Il fait à sa patrie
» Un triste et long adieu ! — Mais voyez cet éclair !...

Le soleil, du bourreau faisait briller le fer !...
(Fin.)

Aux dernières manœuvres. — Un bataillon d'infanterie s'est si peu distingué, certain jour des grands manœuvres, que le major est hors des gonds :

— Vous vous figurez sans doute être des aigles, s'écrie-t-il devant le front, mais vous n'êtes que des oies ! Et vous vous imaginez que je vous commanderai jusqu'à la fin du rassemblement ! Au lieu d'un chef intelligent, c'est une buse qu'il vous faut !... Capitaine X..., prenez le commandement du bataillon.

Le Thibet. — Les journaux annonçaient, ces jours derniers, que l'Angleterre et la Chine venaient de signer un traité relatif au Thibet.

Des écoliers — ils font de la politique, maintenant — parlent de cette nouvelle. Alors, le maître, intervenant :

— Eh bien, François, veux-tu me dire quelque chose sur le Thibet, dont tu parles si éloquentement.

L'élève, interloqué :

— Le Thibet... le Thibet est un pays où l'on trouve des chèvres avec le poil desquelles on fait des étoffes très recherchées de soie et de coton.

Drôle de lecture. — Un monsieur qui a la mauvaise habitude d'accaparer tous les journaux au café, s'est emparé de la *Revue*, qu'il est en train de lire, et du *Journal*, de Paris, sur lequel il s'est assis.

Un monsieur, qui attend depuis un moment déjà, s'approche :

— Pardon, monsieur, lequel des deux lisez-vous ?

Et l'accapareur de lui passer le *Journal*.

Le patois de Chanaan.

UNE lectrice du *Conteur* nous demande si l'expression de « langage de Chanaan » ou de « patois de Chanaan » n'est pas une manière de parler propre au canton de Vaud. Nous sommes en mesure de lui affirmer qu'elle est bien française, comme tant d'autres qu'on prend pour des idiotismes de chez nous, et qu'on s'en sert depuis quatre siècles, à l'ouest du Jura, pour désigner cette façon de s'exprimer des bonnes âmes qui affectent d'être plus évangéliques que ceux-là mêmes qui ont mission de prêcher l'Évangile. D'Aubigné, dans son *Histoire universelle*, nous montre qu'elle est née à la cour de Catherine de Médicis, au milieu du XVI^e siècle.

Avant d'être l'instigatrice du massacre de la Saint-Barthélemy, cette reine usa de tous les artifices pour amener les réformés à rendre leurs villes, tout en se donnant elle-même l'air d'être favorable à la nouvelle doctrine. Un jour, elle fit venir « en sa chambre » les chefs de ces places, et leur tint une harangue éloquentement « curieusement élaborée par Pibrac », son conseiller. « Cependant, elle de son costé, ajouta